

RÈGLEMENT DE LA PHASE DÉPARTEMENTALE DU CHALLENGE REGIONAL U9

Saison 2026/2027

DISPOSITIONS GENERALES

La Commission Football Animation (F.A.), nommée par le Comité de Direction du District, est chargée de l'organisation de cette épreuve dans le respect du présent règlement, rédigé en tenant compte du règlement régional de la compétition établi par la LPIFF.

Les équipes sont engagées sur inscriptions des clubs pendant la période définie par la Commission F.A.. 1 engagement vaut pour 2 équipes U9 de foot à 5. Pas plus d'un engagement par club est autorisé.

Les Clubs dont l'équipe participe au « Challenge Régional U9 » Foot à 5 doivent être engagés sur au moins une offre de pratique départementale U8/U9 en mixité ou spécifique féminin sur l'ensemble de la saison.

DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

Une feuille de plateau récapitulative des résultats ainsi qu'une fiche équipes par club participant doit être remplie (liste des participants + encadrants licenciés).

Chaque club, recevant et visiteur, doit vérifier que tout a été correctement transcrit sur les documents et que les résultats sont conformes à la réalité des scores des rencontres.

Conformément aux nouvelles modalités d'organisation, les documents complétés doivent être déposés sur la plateforme F.A.L., via footclubs, par le Club recevant au plus tard, **le lundi 12 h 00** qui suit la date du plateau.

En cas de retard, la commission F.A. se réserve le droit, dans une démarche d'accompagnement et de respect des délais imposés par la réglementation, de contacter directement le club concerné par email, avant que celui-ci ne soit potentiellement soumis aux sanctions financières voire sportives en application du règlement sportif du D.Y.F..

De plus, conformément aux nouvelles modalités d'organisation, **tous les clubs visiteurs ont l'obligation de prendre en photo la fiche récapitulative des résultats du plateau, afin d'être en mesure de la fournir, si la Commission F.A. en fait la demande pour justification, dans le délai imparti.**

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires éventuels seront examinés par le Comité d'Organisation de la Commission Football Animation et, en dernier ressort, par la Commission d'Appel Départementale.

ORGANISATION PLATEAU & CALENDRIER

Chaque tour de la phase départementale de qualification du Challenge Régional U9, se jouera **le samedi matin** sous forme de plateaux à 3 ou 4 clubs (6 ou 8 équipes).

L'horaire de début des rencontres est fixé à 9h30.

En cas d'impossibilité pour le club recevant de disposer, à la date prévue, des installations nécessaires au déroulement de la rencontre :

- Si les documents justifiant de façon valide de cette impossibilité sont produits, au plus tard, au District le dernier jour ouvré précédant la rencontre avant 12 h 00, la rencontre aura lieu chez l'un des autres adversaires sous réserve de la réception de son accord par email au District.
- En cas d'impossibilité pour tous les adversaires de recevoir la rencontre, celle-ci sera automatiquement remise à une autre date, définie par la Commission. Si le calendrier ne permet pas de faire jouer ce plateau sur un samedi, alors le plateau sera remis un mercredi soir à 18h30.

Pour tous autres cas liés à des problèmes d'organisation du plateau (communication préalable ou le jour « J » entre clubs...), la Commission est susceptible de prendre les mesures sportives et nécessaires pour rétablir l'équité sportive.

Les équipes devront être présentes sur le site d'accueil du plateau à minima au moins 30 minutes avant le début des rencontres.

Les équipes, **constituées de 5 joueurs + 2 suppléants au maximum**, seront classées au travers des **rencontres**, selon le format défini ci-dessous. Chaque équipe jouent toutes les équipes adverses présentent sur le plateau. Seules les 2 équipes du même club ne doivent pas se rencontrer.

LES RENCONTRES

Pour un plateau à 4 Clubs, chaque équipe effectue 6 rencontres de 10 minutes, soit 60 minutes de jeu au total.

Pour un plateau à 3 Clubs, chaque équipe effectue 4 rencontres de 15 minutes, soit 60 minutes de jeu au total.

Deux équipes d'un même club ne peuvent pas se rencontrer.

Chaque club est composé de 2 équipes, chacune composée de 6 joueur.se.s à minima et de 7 joueur.se.s au maximum.

Si une équipe se présente avec moins de 6 joueur.se.s sur une ou plusieurs dates, elle ne pourra pas se qualifier pour le plateau final.

Le règlement des lois du jeu du football à 5 s'applique intégralement.

Dans le cas où le club d'accueil est en capacité de fournir quatre (4) licenciées formées à l'arbitrage spécifique des lois du jeu football à 5, il devra assumer l'organisation de l'arbitrage des rencontres. Les seules personnes habilitées à arbitrer doivent à minima disposer de la licence :

- Arbitre Officiel formé aux lois du jeu football à 5 (Jeune ou Adulte) ;
- Arbitre Certifié Football Animation (Jeune ou Adulte) ;
- Educateur Fédéral (CFI U6-U9 certifié).

Dans le cas contraire, l'arbitrage central de chaque rencontre doit être assuré, comme sur les plateaux habituels, par :

- Un Educateur, Animateur ou un Dirigeant licencié d'un des 2 clubs encadrants la rencontre et formé aux spécificités des lois du jeu football à 5.

FORMAT & CLASSEMENT EN VUE DE LA FINALE DÉPARTEMENTALE

La Phase Départementale du Challenge Régional U9, se joue selon le nombre de journées définies au calendrier général de la saison par la Commission F.A..

A l'issue de chaque journée, un classement de toutes les équipes est effectué (*cf. annexe ci-dessous*).

Chaque journée, suivant la précédente, est alors établie selon la formule dite « échiquier ».

Celle-ci implique que deux (2) équipes ne peuvent pas se rencontrer 2 fois sur l'ensemble des journées. Par conséquent, si deux équipes devaient du fait de leur classement se rencontrer, c'est l'équipe suivante au classement qui sera affectée au plateau concerné.

(Cette règle est susceptible d'être modifiée par la Commission d'organisation en fonction du nombre d'équipes engagés sur le Challenge).

A l'issue des journées de phases qualificatives, les 8 premiers clubs (16 équipes) au classement général sont qualifiées pour le Plateau Final Départemental.

ANNEXE – PHASE DÉPARTEMENTALE DU CHALLENGE REGIONAL U9

Classement Général de la Phase Qualificative

Le classement général effectué entre chaque phase de qualification selon la formule « échiquier » sera établi en tenant compte des points suivants :

Le calcul du classement se fera par le total des scores (nombre de buts marqués) entre toutes les équipes d'un club contre son adversaire direct. C'est l'addition des scores qui déterminera le résultat de la confrontation (match) entre les 2 clubs.

Sachant que les points ainsi obtenir sont attribués comme suit :

• MATCH GAGNÉ	4 Points
• MATCH NUL	2 Points
• MATCH PERDU	1 Point
• MATCH PERDU POUR ERREUR ADMINISTRATIVE (article 40.2 du Règlement Sportif)	0 Point
• MATCH PERDU PAR PENALITE OU PAR FORFAIT (Score 3 à 0)	-1 Point
• BONUS ATTAQUE (voir-ci-dessous)	+0,1 pt/but

BONUS ATTAQUE : Chaque but marqué par une équipe vient s'ajouter à son total sous forme de dixième de point (0,1 pt).

Exemple : Rencontre Club A contre Club B : Match 1 : Eq. A1 3-0 Eq. B1 / Match 2 : Eq. A1 2-1 Eq. B1 / Match 3 : Eq. A2 2-2 Eq. B1 / Match 4 : Eq. A2 0-5 Eq. B2 /

Total scores (buts) Club A : 3+2+2+0=7 - Total scores (buts) Club B : 0+1+2+5=8 /

Résultat final Rencontre Club A c B = 7-8 : Victoire Club B qui marque : 4+0,8=4,8 pts Défaite Club A qui marque : 1+0,7=1,7 pts.

En aucun cas il ne peut y avoir d'équipes classées ex aequo.

Si deux ou plusieurs équipes se trouvent à égalité de quotient de points, elles sont départagées de la façon et dans l'ordre suivants :

1. Par le plus grand nombre de buts marqués au cours de l'ensemble des matches du groupe rapporté au nombre de matches homologués.
2. Par le goal average calculé à la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors de tous les matches du groupe en cause (goal average général) rapporté au nombre de matches homologués.
3. Par la somme des points acquis lors des seuls matches ayant opposé les équipes à départager si toutes les équipes à départager se sont rencontrées.
4. Par le goal average calculé à la différence entre les buts marqués et les buts concédés lors des matches ayant opposé les équipes à départager (goal average particulier) si toutes les équipes à départager se sont rencontrées.

QUALIFICATIONS DES JOUEUR.S.E.S

Les joueurs et joueuses doivent être licenciés dans leur Club au plus tard le 31 janvier de la saison en cours.

Pour participer aux plateaux finaux U9 Garçons (départemental et régional), il est obligatoire qu'au minimum 10 joueurs sur les 14 qualifiés (minimum 8 joueurs si l'effectif du club ne dépasse pas 15 licenciés U9 garçons) aient participé à au minimum 4 journées sur les 5 des dates prévues sur la phase départementale organisée par leur District.

Une fiche équipe (feuille de match) complétée, avec le nom et le numéro de licence de chaque participant, sera à remettre à l'instance organisatrice, avant chaque date de plateau final (départemental et régional).

Toute équipe ne respectant pas les dispositions ci-avant énoncées, pourra en cas de qualification, être interdite de participer aux plateaux finaux organisés par les Districts et la Ligue.

RAPPEL LOIS DU JEU FOOT à 5

L'arbitrage du Football à 5 doit tenir des spécificités suivantes :

- Buts : 4m x 1,5m avec filet (le cas échéant utiliser des jalons ou constri-foot)
- Ballon : Taille 4
- Terrain : Dimension : 36 m x 28 mètres
- Surface de réparation : sur toute la largeur du terrain jusqu'à la ligne des 8m.
La relance est protégée dans la surface.
- Le gardien de but : peut prendre le ballon sur une passe d'un partenaire dans la surface de réparation. Relance à la main ou au pied sur ballon posé au sol. Relance de volée et de demi-volée interdite.
- Coup de pied de but : Ballon arrêté dans la surface de réparation en amont de la ligne des 8 m (préconisation 6 m)
- Touche : Passe au pied au sol ou en conduite de balle. Adversaire à 4 m.
Interdiction de marquer directement sur passe mais possible après une conduite de balle
- Corner : par une passe avec adversaires à 4 m
- Coup franc : toujours direct avec adversaires à 4 m
- Pénalty : sur la ligne des 8 m dans l'axe du milieu du but
- Engagement : au milieu du terrain, interdiction de marquer directement
- Jeu de tête : interdit. Reprise du jeu par rentrée de touche
- Hors-jeu : pas de hors-jeu
- Tacles réguliers : Autorisé
- Remplacements : Illimité / Max 2 suppléants
- Fair-play : protocole de début de plateau et de fin de plateau
avec Check main à la fin de chaque temps de jeu
- Arbitrage : Club recevant (cf. conditions spécifiées en amont) ou l'un des Encadrants des Equipes en confrontation (à désigner avant le début de la rencontre)

Pour tout information complémentaire : cliquez-ici

RÈGLES ET LOIS DU JEU

